



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

La direction et l'équipe du camping la Révire vous souhaite la bienvenue.

Veillez prendre connaissance des conditions suivantes

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Camping LA REVIRE et que vos vacances se déroulent dans de bonnes conditions nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des conditions générales de réservation ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours ainsi que les services proposés par le Camping La Révire et sont valables au moment où la commande est passée.

Le Fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales ainsi que du règlement intérieur.

1 - Conditions de réservation

- *Le camping propose des séjours à vocation familiales au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve donc le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- *Le camping est libre d'accepter ou de refuser toutes demandes de réservation, en fonction de la disponibilité ou tout autre motif légitime.
- *la réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping la Révire, après réception de l'acompte et après réception du contrat de réservation dûment complété et signé .
- * La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping. Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour.
- *Sur tout le camping, les enfants sont sous la responsabilité et surveillance de leurs parents ou responsables légaux.

I-LOCATION

- Le camping vous propose un large choix de gamme de locatif allant de 2 à 6 personnes. Le premier chiffre correspond à la capacité conseillée par le camping et le second à la capacité maximale d'accueil. Le camping se verra dans l'obligation de refuser l'accès au camping aux vacanciers arrivants avec un nombre de personnes excédant la capacité d'accueil maximale indiquée. Le non respect de cette règle, entraînera automatiquement une facturation supplémentaire fixée par le camping ainsi qu'une annulation de la réservation. Un seul véhicule par emplacement est accepté. Aucune installation (tente), véhicule ou personne supplémentaire n'est acceptée sur l'emplacement des locations sans accord du camping. . Toutes les locations sont équipées en vaisselle, couettes oreillers, prévoir les draps ainsi que les taies d'oreillers.

II- EMBLACEMENT CAMPING

Le forfait emplacement comprend 2 personnes le véhicule, l'accès aux sanitaires, une caravane ou une toile de tente ou un camping-car,. La capacité d'accueil est de 6 personnes. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux

vacanciers arrivants avec un nombre de personne excédant la capacité indiquée, étant précisé qu'un enfant compte pour une personne. Il est impératif de nous communiquer à la réservation le détail de tous les équipements à installer durant le séjour ainsi que l'identité de l'ensemble des participants.

III- TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2024 Ils s'entendent en euros, TVA incluse. Le montant de la taxe de séjour est variable selon les communes et d'une année à l'autre. Pour la saison 2024 elle est de 22 centimes d'euros par adulte et par jour.

IV- CAUTION

Un dépôt de garantie de 150 euros vous sera demandée à votre arrivée. Il vous sera restitué à la fin du séjour, après l'inventaire et le contrôle de propreté, le ménage devant être fait par vos soins (ménage, poussières, vaisselle faite, réfrigérateur et éléments de cuisson nettoyés).

Le dépôt de garantie sera conservé après déduction d'éventuels frais de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme forfaitaire de 80€ sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ.

IV- CONDITIONS DE REGLEMENT

-Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, un règlement de 30 % du montant du séjour doit être réglé lors de la réservation -Le solde doit être réglé 30 jours avant la date de votre arrivée

-Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'intégralité du montant du séjour doit être effectuée lors de la réservation

V- ANNULATION

En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir :

-un montant égal à 30 % du coût intégral de votre séjour, en cas d'annulation à plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée

-le montant intégral de votre séjour, en cas d'annulation à moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Pour toute annulation de notre fait, le remboursement de l'intégralité de l'acompte versé sera effectif sous 10 jours, sans autre dédommagement possible.

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception)ou par e-mail

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement. Lorsque le séjour est commencé, il n'y a plus de remboursement possible pour cause de départ anticipé qu'elle que soit la raison.

En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes seront conservées, passé ce délai, l'ensemble des sommes versées resteront acquises. Lorsque le séjour est réglé en totalité, il n'y a aucun remboursement possible.

VI- HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART

-Les arrivées s'effectuent en principe entre 15 heures et 20 heures. En cas d'arrivée après 20 heures, il est impératif de prévenir la réception.

-Les locations sont conservées durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, elles cessent de vous être réservées et la totalité du coût du séjour sera retenue

-Les départs sont prévus avant 10 heures pour les locatifs sur rendez-vous auprès de la réception et avant 12 heures

pour les emplacements. Les rendez-vous sont à prendre au plus tard la veille de votre départ

VII- MODALITES DE PAIEMENT :

Chèque, Espèces, carte de crédit (Visa, Eurocard, Mastercard), chèques vacances (ANCV), virement sur compte bancaire : Crédit Agricole, 07700 ST JUST D'ARDECHE

International Banking Account Number (IBAN) : FR76 1390 6001 0085 0385 6540 651 BIC AGRIFRPP839 Attention : les virements bancaires engendrent des frais dépendant des services étrangers des organismes bancaires qui vous seront imputés. Seuls les sommes effectivement reçues par le camping seront retenues pour la location.

VIII- ASSURANCE :

Il appartient au client de présenter la police d'assurance R.C en cours de validité à l'arrivée. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

IX VISITEURS:

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant et s'être acquittés du tarif en vigueur les visiteurs pourront être admis sur le terrain de camping. Les voitures des visiteurs sont interdites sur le terrain de camping.

X ANIMAUX :

Le carnet de santé et les certificats de vaccination sont obligatoires. Les animaux doivent être tenus en laisse, les propriétaires doivent ramasser les salissures et sont responsables de l'ensemble des dégâts occasionnés par leur animal.

XI DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez gracieusement le camping à utiliser les photos et vidéos de vous et de tous les participants à ce séjour, qui pourraient être prises lors de ce dernier pour les besoins publicitaires du camping (brochure, site internet, encart) et ce sans limitation de durée.

Dans le cas contraire merci de nous le notifier ci dessous :

Je soussigné(e) n'autorise pas le camping à faire reproduire, publier, éditer ou représenter mon image et celle de tous les participants à ce contrat, pour ces besoins publicitaires, sur **quelques** supports que ce soit (papier, internet, audio)

XII- MEDIATEUR :

La possibilité de recourir à Médicys comme médiateur de la consommation dans les conditions prévues au titre du livre VI. La liste et le contenu précis de ces informations sont fixés par décret en Conseil d'État. En application de l'Article L111-1. Ce dispositif peut être contacté par :

- par voie électronique www.medicys.fr

- par voie postale MEDICYS Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice 73 Boulevard de Clichy 75009 PARIS.

XIII- DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Depuis la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chacun peut s'opposer à l'utilisation ou à la cession des données personnelles nominatives le concernant. Cela permet ainsi notamment de s'opposer à différentes formes de prospection commerciale de la part des professionnels utilisant leurs données en application de l'Article L223-2

CAMPING LA REVIRE 585 Chemin de Tabion 07700 SAINT MARTIN D'ARDECHE

Tél. 04/75/98/71/14 E-Mail campinglarevire@sfr.fr Site Internet
www.campinglarevire.com

Lu et Accepté

(Mention à écrire)

SIGNATURE